



## Procès-verbal

### Conseil Municipal du 23 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HUS Christian.

Présents : Melle HERVOCHE Aurélie, MMES ALLOT Nathalie, DE PAIX DE CŒUR Marion, FOUCHER Chrystelle.

MM. BLOINO Didier, CHASSIGNET Éric, COMBET Bernard, ECK Julien, FERRIER Rodolphe, HUS Christian, LUNEL Romain, SEMAM Fayçal.

Absents excusés :

Monsieur BUTAUD Daniel a donné pouvoir à Monsieur HUS Christian.  
Monsieur PICAUD Grégory a donné pouvoir à Madame ALLOT Nathalie.  
Monsieur SMOLKOWICZ Gérard a donné pouvoir à Monsieur COMBET Bernard.

**Secrétaire de séance** : Mme DE PAIX DE CŒUR Marion

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

Point n°3 : Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire de Voisenon/Montereau sur le Jard.

Ce point a été adopté :

Pour : 15

Melle HERVOCHE, Mmes ALLOT, DE PAIX DE CŒUR, FOUCHER.

MM. BLOINO, CHASSIGNET, COMBET, ECK, FERRIER, HUS, LUNEL, SEMAM.

M. BUTAUD pouvoir à M. HUS.

M. PICAUD pouvoir à Mme ALLOT.

M. SMOLKOWICZ pouvoir à M. COMBET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à rajouter le point supplémentaire sus mentionné à l'ordre du jour.

### **0 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2014.**

Ce point a été adopté :

Pour : 15

Melle HERVOCHE, Mmes ALLOT, DE PAIX DE CŒUR, FOUCHER.

MM. BLOINO, CHASSIGNET, COMBET, ECK, FERRIER, HUS, LUNEL, SEMAM.

M.BUTAUD pouvoir à M.HUS.  
M. PICAUD pouvoir à Mme ALLOT.  
M.SMOLKOWICZ pouvoir à M.COMBET.

**2014-10-01 - Service public de l'eau potable-convention de fourniture d'eau en gros : achat d'eau à la ville de Melun – Autorisation de signature.**

La ville de Melun et notre commune ont conclu en date du 7 juin 2012 une convention de fourniture d'eau en gros à partir des installations de la ville. Cette convention vient à échéance le 31 décembre 2014.

Cette nouvelle convention tient compte en particulier de la signature en mars 2014 du nouveau contrat de délégation du service public de distribution d'eau entre la ville de Melun et la Société des Eaux de Melun, qui s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de dix ans.

Afin d'assurer la continuité de cette fourniture d'eau, il convient d'approuver cette nouvelle convention.

Le Conseil adopte cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents y afférents.

Ce point a été adopté :

Pour : 15

Melle HERVOCHE, Mmes ALLOT, DE PAIX DE CŒUR, FOUCHER.

MM. BLOINO, CHASSIGNET, COMBET, ECK, FERRIER, HUS, LUNEL, SEMAM.

M.BUTAUD pouvoir à M.HUS.

M. PICAUD pouvoir à Mme ALLOT.

M.SMOLKOWICZ pouvoir à M.COMBET.

**2014-10-02 - Décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2014 de la commune.**

L'objet de la présente décision modificative est de finaliser les immobilisations de la salle polyvalente.

La décision modificative n° 2 s'établit comme suit :

**Investissement**

**DEPENSES NOUVELLES**

Chapitre	article	BP	Modification dm2	Nouvelle dotation
O41	21318	0,00	21 166,93	21 166,93

**RECETTES NOUVELLES**

Chapitre	article	BP	Modification dm2	Nouvelle dotation
O41	2031	0,00	21 166,93	21 166,93

Ce point a été adopté :

Pour : 15

Melle HERVOCHE, Mmes ALLOT, DE PAIX DE CŒUR, FOUCHER.

MM. BLOINO, CHASSIGNET, COMBET, ECK, FERRIER, HUS, LUNEL, SEMAM.

M.BUTAUD pouvoir à M.HUS.

M. PICAUD pouvoir à Mme ALLOT.

M.SMOLKOWICZ pouvoir à M.COMBET.

#### **2014-10-03 – Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire de Voisenon / Montereau sur le Jard.**

Le Comité Syndical a décidé la mise en place de nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire de Voisenon/Montereau sur le Jard afin de les rendre cohérents avec les nouvelles compétences.

M.CHASSIGNET précise que ces nouveaux statuts concernent le ramassage scolaire, l'organisation et la gestion de la cantine, de la garderie, de l'étude et des activités périscolaires, les fournitures scolaires, les contrats d'entretien, le matériel scolaire et périscolaire ainsi que toutes les compétences au service des écoles.

Ce point a été adopté :

Pour : 15

Melle HERVOCHE, Mmes ALLOT, DE PAIX DE CŒUR, FOUCHER.

MM. BLOINO, CHASSIGNET, COMBET, ECK, FERRIER, HUS, LUNEL, SEMAM.

M.BUTAUD pouvoir à M.HUS.

M. PICAUD pouvoir à Mme ALLOT.

M.SMOLKOWICZ pouvoir à M.COMBET.

#### **4 - Questions diverses.**

M.COMBET fait le point sur l'Association Culturelle et Sportive de Montereau sur le Jard. Après un peu plus d'un mois de fonctionnement, l'association compte neuf sections actives qui ont rencontrés un vif succès. Seule une section a dû être suspendue : la Zumba. Cette discipline est aussi proposée par Voisenon avec deux séances par semaine.

Quelques chiffres (certaines sections sont encore en attente de retour de dossiers) :

- LIA : 15 personnes,
- Marche : 20 personnes,
- Arts Plastiques : 6 enfants,
- Running : 17 personnes,
- Sophrologie : 20 personnes,
- Taekwondo : 10 personnes.

M.COMBET tient à remercier toute l'équipe qui a travaillé pour la création de cette association et qui continue, avec l'aide des bénévoles, à œuvrer pour son bon fonctionnement.

M.COMBET rappelle la réouverture de la bibliothèque à partir du 25 octobre 2014 de 17h à 18h30. Celle-ci sera ouverte, tous les 15 jours, le samedi. Les prochaines dates sont les 8 et 22 novembre 2014 et les 6 et 20 décembre 2014.

M.BLOINO signale que le toboggan de la Plaine des Jeux a été détérioré ce week-end. Il demande de faire le nécessaire pour le sécuriser et/ou le réparer.

Mme ALLOT informe l'assemblée qu'un marché nocturne sera mis en place à partir du lundi 03 novembre 2014 de 16h à 20h. Ce lundi, une dégustation sera offerte à partir de 18h30. Il y aura un rôti, un fromager et un maraîcher. Le paiement est possible par Carte Bleue et Tickets Restaurant.

M.HUS signale au Conseil qu'un incident a eu lieu le week-end du 18-19 octobre rue de Bussy. Deux chiens se sont échappés de leur domicile. Un administré se promenant avec son chien s'est vu agressé en voulant protéger son petit chien.

M. HUS rappelle qu'il appartient à chaque propriétaire de ne pas laisser divaguer sur l'espace public tous animaux. Une note d'information va être distribuée à chaque administré. Si non respect des consignes, la municipalité sera dans l'obligation de faire intervenir les services d'enlèvement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h00.